



LA UNE

## La Martinique rejoint la Guadeloupe dans sa révolte

Par La rédaction Mediapart

Un reportage de Nathalie Laulé, à Fort-de-France

« Résistez, résistez, la vie est trop chère, soyons solidaires », la population martiniquaise occupait le pavé lundi et mardi. L'île connaît une mobilisation sans précédent et rejoint dans ses revendications la Guadeloupe qui entame une quatrième semaine de grève générale. Jeudi, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, accompagné de deux médiateurs, devait reprendre un cycle de négociations en Martinique avant de retourner en Guadeloupe. Mais Yves Jégo en appelle à un accord entre patronat et syndicats, accord introuvable depuis des semaines.

Initiée par les intersyndicales, la grève est à présent conduite par le collectif citoyen du 5 février, un mouvement représentant toutes les catégories socioprofessionnelles, la jeunesse martiniquaise, les personnes âgées, les artistes, les mères de famille, tous pesant contre la vie chère, les abus de positions dominantes dans la grande distribution et les monopoles, tels ceux d'Air France, d'Orange...

Les manifestations du début de semaine ont regroupé jusqu'à 20.000 personnes lundi dans les rues de la capitale, Fort-de-France, au son des tambours de carnaval. Une « Foule de colère » titrait en une de mardi le quotidien *France Antilles*, évoquant l'ampleur du mécontentement social.

Dans les rues de Fort-de-France, mardi 10 février

Parmi les manifestants, de nombreuses mères de famille parlent de misère. Elles ont constitué un groupe, «le collectif du panier de la ménagère», elles défilent avec des panneaux dénonçant les prix en euro des produits de première nécessité, convertis en franc. Elles n'hésitent pas à prendre la parole : «*Ce qui se passe nous concerne tous, nous avons des enfants qui arrivent, on doit agir pour eux et puis nous faisons les courses pour nos familles, nous pouvons témoigner de la difficulté de nourrir une famille.*» D'autres n'ont pas encore rallié le collectif et sont venues pour participer ; une mère de famille témoigne : «*Il y a une révision de l'ordre mondial, la Martinique n'y échappe pas. Il y a beaucoup de souffrance. Nous sommes arrivés au bout du système, il faut reconstruire maintenant. Je ne fais pas partie d'un syndicat mais j'ai des choses à défendre.*»

Durement touchée par la crise économique, l'île qui compte deux fois plus de taux de pauvreté que l'Hexagone est entrée dans un conflit à durée indéterminée : les 95 stations-service de l'île sont fermées ? seuls les prioritaires (secours) sont approvisionnés ?, les grandes surfaces et les zones industrielles comme l'ensemble des services, tout est bloqué par des barrages. L'association des maires et l'ensemble des collectivités soutiennent le conflit, et ont cessé leur activité. Les maires ont d'ailleurs voté une motion qui

réaffirme leur «*soutien et leur engagement auprès de la population en lutte contre la vie chère*».

Les revendications, comme en Guadeloupe, portent sur une baisse immédiate de 20% des produits de première nécessité ainsi que des services (téléphone, téléphonie mobile, internet, électricité, transports aériens) qui profitent jusqu'alors de situations de monopole. Le Collectif du 5 février revendique également une baisse du prix de l'essence et une augmentation de 200 euros pour les plus bas salaires.

En attendant Jégo

De la table des négociations en préfecture depuis lundi 15 heures, peu d'avancées pour l'instant. Le collectif demande des engagements fermes aux trois parties concernées ? l'Etat, les collectivités et les distributeurs ?, notamment la suppression de la TVA sur un certain nombre de produits alimentaires, la baisse du fret et de l'octroi de mer (taxe prélevée par le Conseil régional et redistribuée aux communes sur les importations de produits), le déblocage d'un fonds d'Etat et un allègement des charges pour les hausses de salaires.

Le départ précipité dimanche pour la métropole du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Yves Jégo, avait ulcéré la Guadeloupe, et les déclarations du premier ministre François Fillion, hier, n'ont fait que conforter les manifestants des deux îles dans leur détermination à mener à bien leurs revendications. En laissant la responsabilité aux partenaires sociaux de négocier les aménagements de salaires, le premier ministre a donné à entendre à l'ensemble de la classe politique locale que l'Etat laisse les Antillais «*se débrouiller entre eux*» selon le président de l'association des maires, Raymond Occolier, ce qui induit une distanciation du pouvoir central par rapport à l'Outre-mer. Plusieurs responsables politiques se sont exprimés à ce sujet en impliquant la responsabilité de l'Etat, notamment dans l'allègement des charges sociales.

Dans les rues de Fort-de-France, mardi 10 février

Le silence quasi général jusqu'à présent de la presse nationale sur ces conflits ne fait que renforcer ce sentiment de malaise. On tend à croire ici que l'Etat cherche à «*étouffer l'affaire*» du conflit antillais, précédé en septembre par la grève générale en Guyane tout aussi ignorée (lire l'article de Mediapart ici), par peur de contamination de l'Hexagone.

Yves Jégo est pourtant revenu mercredi en Guadeloupe avec deux médiateurs et un certain nombre de mesures d'urgence telle que la mise en place anticipée du revenu de solidarité active ou la baisse du prix de l'essence. Mais en Guadeloupe et en Martinique, les collectifs ont l'impression que son passage à Paris pourrait durcir le ton des négociations. Avant son départ, une discussion sur la



hausse des salaires et son financement avait été amorcée. Pourra-t-il compter sur le «*sens du compromis*» souhaité mardi par le premier ministre «*afin que le conflit trouve une issue favorable le plus rapidement possible*»? Le secrétaire d'Etat est en tout cas attendu aussi en Martinique dans le courant de la semaine.

Huile sur le feu

Cependant, en Martinique le conflit s'intensifie suite à deux événements qui sont venus mettre de l'huile sur le feu.

Le premier est la fuite d'éléments du rapport intermédiaire d'une mission d'inspection du carburant en outre-mer commandé par Yves Jégo. Il fait état d'un établissement tout à fait aléatoire et non contrôlé du prix des carburants et d'un possible enrichissement des pétroliers sur le dos des consommateurs.

Le second est la diffusion vendredi 6 février par Canal Plus Antilles d'un documentaire, *Les Derniers Maîtres de la Martinique*,

sur la caste béké (descendants de colons blancs). Cette catégorie socio-ethnique détient de façon héréditaire l'essentiel du pouvoir économique et financier ? avec la quasi-totalité de la grande distribution et des services ?, et est tenue aujourd'hui pour largement responsable du coût de la vie. Dans ce documentaire, des patriarches békés tiennent des propos négationnistes sur l'esclavage. Ce qui soulève une indignation générale et ravive les douleurs endémiques liées à la colonisation, ses abus et ses profits scélérats.

Pour éviter que le conflit martiniquais ne dégénère en un affrontement racial, au risque de l'affaiblir ou de l'isoler, les représentants politiques, notamment Serge Letchimy, maire de Fort-de-France et des responsables culturels appellent «au calme et à la dignité», recentrant le conflit sur la lutte contre un système libéral qui a donné les preuves de ses limites quant à engendrer une société juste.

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Directeur éditorial :** François Bonnet

**Directrice général :** Marie-Hélène Smiéjan

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

**Rédaction et administration :** 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel :** [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

**Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

**Abonnement :** pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.